

*Réunion des chefs d'État et de Gouvernement des  
petits États insulaires en développement*

*Allocution de  
**Jacques Diouf**,  
Directeur général  
de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture*

*23 novembre 2005 – Siège de la FAO, Rome*

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs,*

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette réunion spéciale des chefs d'État, consacrée à l'agriculture des petits États insulaires en développement.

La vulnérabilité économique, socioculturelle et environnementale des petits États insulaires en développement a occupé une place prépondérante dans toutes les grandes conférences et à tous les sommets qui se sont tenus depuis le *Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement* de 1994, à savoir le *Sommet mondial de l'alimentation* de 1996, le *Sommet du Millénaire* de 2000, la *Réunion internationale sur la poursuite du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement*, qui s'est tenu à Maurice en janvier 2005 et le *Sommet mondial* de 2005.

Tous ces événements ont mis en évidence le rôle clé de l'agriculture, des pêches, des forêts et des politiques de développement rural dans le développement durable et équitable de ces économies et, en particulier, dans la réduction de la pauvreté et de la faim.

Neuf ans après le *Sommet mondial de l'alimentation* et cinq ans après le *Sommet du Millénaire*, les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du SMA et des Objectifs du Millénaire pour le développement dans les petits États insulaires en développement sont lents. En effet, près de 20 pour cent de la population totale des petits États insulaires en développement souffre encore de sous-alimentation et 37 pour cent de la population vit dans des conditions de pauvreté.

Il faut donc redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs fixés pour 2015. Pour atteindre les objectifs fixés en matière de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté et de développement durable, il faut commencer par relever les défis économiques, sociaux et environnementaux affectant le développement du secteur primaire. Dans les petits États insulaires en développement, l'agriculture assure encore 15 pour cent en moyenne du PIB, le pourcentage étant plus élevé pour les pays les plus pauvres. Qui plus est, plus de 44 pour cent de la population vit en zone rurale et près d'un tiers de la population active est employée dans le secteur primaire. De plus, soixante pour cent des petits États insulaires en développement dépendent du secteur agricole pour plus de 15 pour cent de leurs recettes d'exportations, mais les petits États insulaires en développement jouent un rôle mineur sur les marchés mondiaux des produits agricoles. Collectivement, les petits États insulaires en développement ne représentaient qu'un pour cent environ des exportations mondiales de produits agricoles, contre 5 pour cent au début des années 70.

Les stratégies visant à lutter contre l'insécurité alimentaire de manière durable doivent donc reconnaître le rôle de l'agriculture. La mise en oeuvre de ces stratégies incombe essentiellement aux États qui doivent faire preuve de la volonté politique nécessaire et allouer des fonds suffisants à l'agriculture, aux pêches et aux forêts dans leur budget national, fonds qui seront complétés par l'assistance au développement. Malheureusement, dans certains cas, les crédits budgétaires alloués au secteur agricole sont tombés à moins de 1 pour cent du budget total dans ces pays. L'aide publique au développement a, elle aussi, baissé; le montant total de l'aide internationale aux petits États insulaires en développement est passé de 2,9 milliards de dollars EU en 1994 à 1,7 milliard de dollars EU en 2002. Il faut absolument inverser cette tendance.

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,*

Tout le soutien apporté par la FAO aux petits États insulaires en développement contribue directement ou indirectement à réduire la faim et à renforcer la résistance du secteur primaire à des conditions économiques et naturelles difficiles, en tirant parti de toutes les possibilités de développement.

Les programmes régionaux pour la sécurité alimentaire (PRSA) lancés en 2002 dans les Caraïbes et le Pacifique contribuent à la réalisation de ces objectifs grâce à des mesures visant à appuyer les programmes de développement nationaux, à supprimer les obstacles économiques au niveau régional et à promouvoir la création de débouchés commerciaux au niveau international. Grâce à ces programmes, les États membres collaborent également dans des domaines comme la gestion des ressources hydriques, la lutte contre les maladies transfrontières et la protection de l'environnement. Le Programme régional spécial pour la sécurité alimentaire dans les Caraïbes devrait être intensifié, pour passer de onze millions de dollars EU actuellement à 120 millions de dollars EU dans cinq ans. De même, le Programme régional spécial pour la sécurité alimentaire dans les Îles du Pacifique devrait passer de 8 à 72 millions de dollars EU.

Conformément aux recommandations de la Stratégie de Maurice, la phase d'expansion de ces programmes, dont il a été question à la réunion ministérielle de la semaine dernière, reflète l'importance accordée aux activités visant à assurer la qualité et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et à se préparer aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques. Elle se concentre en outre sur le renforcement des capacités, notamment pour l'analyse et l'harmonisation des politiques nationales et internationales et la protection et l'utilisation efficace des connaissances traditionnelles pour la conservation des espèces indigènes et de leur habitat.

*L'initiative de Jagdeo et le Mécanisme régional des pêches dans les Caraïbes, ou encore le Réseau du Pacifique pour les ressources génétiques en agriculture* sont des exemples de progrès admirable de la coopération régionale, mais il convient d'accélérer le mouvement.

La coopération Sud-Sud joue un rôle clé dans les programmes régionaux pour la sécurité alimentaire, aussi bien dans le Pacifique que dans les Caraïbes. La Chine et les Philippines ont envoyé dans les îles du Pacifique 56 experts et techniciens agricoles spécialisés en agronomie, irrigation, élevage et pêches pour collaborer à des projets d'amélioration de la gestion de l'eau, d'accroissement de la production agricole et animale et de promotion de l'aquaculture et des pêches artisanales. Dans les Caraïbes, des programmes d'assistance ont démarré avec l'appui de Cuba et de la Chine, qui ont envoyé 40 et 28 techniciens, respectivement.

Au niveau mondial, il faut reconnaître que la mondialisation peut avoir un coût, mais la nature et le rythme des changements ne doivent pas compromettre la capacité des petits pays ou des pays pauvres à défendre leurs politiques agricoles qui préservent leurs traditions rurales. La richesse que renferme la diversité doit être préservée. La FAO devrait contribuer à l'élaboration de codes et de législations sur la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.

Le défi pour les petits États insulaires en développement qui participeront à la sixième Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong, en décembre 2005, consistera à obtenir des régimes plus équitables. Des alliances stratégiques régionales et internationales, y compris les partenariats privé-public, s'imposent pour aider les petits États insulaires en développement à raffermir leur position en vue de ces négociations.

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,*

La FAO est prête à continuer à appuyer les efforts faits par les gouvernements et les partenaires des petits États insulaires en développement pour atteindre les objectifs de développement fixés dans la Déclaration du Millénaire: i) en élaborant des cadres politiques appropriés intégrant les préoccupations économiques, sociales et environnementales, l'accent étant mis sur des politiques favorables aux plus démunis; ii) en aidant les pays à formuler des projets d'investissement; iii) en exécutant des programmes cohérents et efficaces; et iv) en mobilisant un financement intérieur et extérieur.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une session fructueuse et animée.